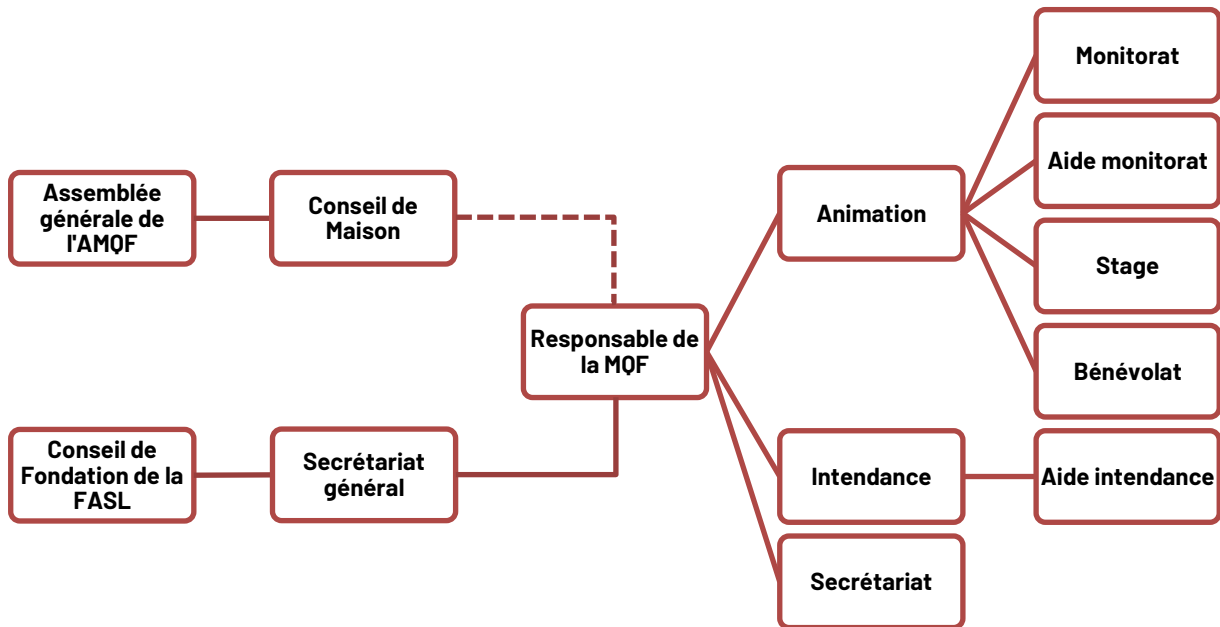


Organisation



La [Ville de Lausanne](#) a donné mandat à la [Fondation pour l'Animation socioculturelle Lausannoise](#) (FASL) de superviser et coordonner les centres d'animations et les maisons de quartier. Pour garantir la réalisation des objectifs fixés par la convention de subventionnement, la FASL met à disposition des quartiers des locaux, du personnel et une subvention.

La [Maison de quartier des Faverges](#) (MQF) est un lieu socioculturel géré par l'équipe professionnelle de la FASL et l'Association Maison de quartier des Faverges (AMQF). Elle fait partie de l'un des 16 lieux qui composent la FASL.

Les membres du Conseil de Maison et l'équipe professionnelle collaborent activement pour assurer un déploiement optimal du lieu d'animation, au bénéfice des habitantes et habitants du quartier. L'association met en évidence les besoins locaux en lien avec les populations concernées et communique à ce sujet toute information utile à l'équipe professionnelle. Elle remplit un rôle central en tant que force de réflexion, de proposition, d'innovation, de suivi des orientations et des actions entreprises.

L'équipe professionnelle de la FASL se compose de la manière suivante :

- un-e responsable (0.70 EPT)
- quatre animatrices et animateurs socioculturel-le-s (2.50 EPT)
- un-e secrétaire comptable (0.50 EPT)
- un-e Intendant-e (0.55 EPT)